**BPJEPS spécialité Educateur sportif Mention « activités équestres »**

**Diplôme de niveau IV**

*Option Approfondissement technique/Initiation Poney Cheval/Equitation d’extérieur*

**Statuts du diplôme :**

* + RNCP 28573 http://www. francecompetences.fr/recherche/rncp/28573
  + Code du diplôme : 44633524
  + Arrêté du 31 octobre 2016

**Prérequis**

* Avoir 18 ans
* Licence FFE en cours de validité
* Galop 7
* Pièce d’identité valide
* Attestation de formation aux premiers secours (PSC1, SST, AFPS)
* Attestation de recensement
* Attestation de participation à la journée d’appel de préparation à la défense
* Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et l’enseignement de l’équitation
* Valider les TEP (Tests d’exigences préalable à l’entrée en formation) plus de détails **ici**

**Objectifs du BPJEPS**

La validation de ce BPJEPS permet d’attester des compétences suivantes :

* L'encadrement et la conduite d'actions d'animation et d'enseignement des activités équestres pour tout public et tout niveau dans tout établissement
* La participation au fonctionnement de la structure équestre : accueil, organisation et gestion des activités, promotion
* La participation à l'entretien et à la maintenance de la cavalerie, du matériel et des installations
* L'assurance de la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratique

**Descriptif de la Formation**

La formation vise à développer les capacités sanctionnées par la certification en 4UC.

Certains diplômes vous donnent des équivalences vous trouverez le détail en cliquant **ici**

Deux unités transversales, quelle que soit la spécialité :

* **UC 1 :  Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure**

OI 1-1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

OI 1-2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

OI 1-3 : Contribuer au fonctionnement d’une structure

* **UC 2 Mettre en œuvre un projet d’animation s'inscrivant dans le projet de la structure**

OI 2-1 : Concevoir un projet d’animation

OI 2-2 : Conduire un projet d’animation

OI 2-3 : Évaluer un projet d’animation

Deux unités spécifiques à la mention, l’une d’entre elles étant spécifique à une éventuelle option :

* **UC 3 Conduire une séance, un cycle d’animation ou d’apprentissage dans le champ des activités équestres**

OI 3-1 : Concevoir la séance, le cycle d’animation ou d’apprentissage

OI 3-2 : Conduire la séance, le cycle d’animation ou d’apprentissage

OI 3-3 : Évaluer la séance, le cycle d’animation ou d’apprentissage

* **UC 4a Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une** **séance ou un cycle d’apprentissage dans l’option INITIATION PONEY, CHEVAL**

OI 4-1 : Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l’option

OI 4-2 : Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option

OI 4-3 : Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l’option

* **UC 4b Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une** **séance ou un cycle d’apprentissage dans l’option APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE**

OI 4-1 : Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l’option

OI 4-2 : Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option

OI 4-3 : Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l’option

* **UC 4c Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une** **séance ou un cycle d’apprentissage dans l’option EQUITATION D’EXTERIEUR**

OI 4-1 : Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l’option

OI 4-2 : Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option

OI 4-3 : Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l’option

Chaque UC est identifiée par un objectif. Des allègements et des équivalences sont accordées en fonction des acquis ou diplômes antérieurs (tableau des équivalences)

**Modalités et délai d’accès**

* Premier contact par téléphone au 09 67 08 17 64 ou par mail à [saumuractionformation@outlook.fr](mailto:saumuractionformation@outlook.fr) (idéalement 6 mois avant le début de la formation)
* Envoi au centre de formation de la fiche de renseignements **ici**
* Etude du dossier
* Envoi du dossier complet par courrier
* Convocation aux Tests d'Exigences Préalables
* Positionnement
* Validation de l'inscription par le Directeur de l’OF
* Début de la formation en septembre

**Tarif de la Formation**

4 UC 7 500 €

2 UC 6 200 €

1 UC 3 656 €

**Financements :**

Diverses possibilités **ici**

**Contacts :**

Directeur SAF : Edouard CHAUVET

Coordonnateur OF : Edouard CHAUVET

Coordonnateur Pédagogique : Antoine AUGUIN

Secrétaire SAF : Anne CHARBUY

Référent Handicap : Anne CHARBUY

Formateurs : Mathilde AUGUIN, Antoine AUGUIN, Baptiste SALAUN

Info contrats d’apprentissage MFR de Bournezeau, Justine LEON

Lieux de formation :

SAF 4 rue de la Touche – 49400 VILLEBERNIER

CE de Bouillé-Courdault – 2 lieu dit la Tour – 85420 BOUILLE COURDAULT

Ferme Equestre de la Tuilerie – La Tuilerie – 85390 TALLUD SAINTE GEMME

MFR de Bournezeau – 4 route de la Roche – 85480 BOURNEZEAU

**Méthode et Durée de la formation**

Méthodes mobilisées : formation mixte en présentiel (480 h), en formation à distance (220h), assistance technique et pédagogique : Mathilde AUGUIN.

Assistance sous 48h ouvrées maximum en contactant Mathilde AUGUIN (mathilde.abpjeps@gmail.com).

Dans tous les cas, la formation se déroule en alternance entre le centre de formation et la mise en situation professionnelle avec un tuteur ou un maître d’apprentissage pour les apprentis.

La formation se déroule sur 12 mois du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Le contrat d'apprentissage se déroule sur un an du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Rythme de l'alternance :

1 à 2 jours en centre de formation

3 à 4 jours en entreprise

Vacances établies en accord avec l'entreprise

**Modalités d’évaluation**

Évaluations formatives : différentes évaluations formatives émaillent le parcours de formation, selon des modalités d’évaluation similaires à la certification finale.

Certification :

Les différents UC se passent en deux temps une primo-certification et un éventuel rattrapage.

Elles se passent au sein de l’OF ou à l’extérieur.

Les UC sont validés par des épreuves certificatives évalués par des jurys extérieurs à la formation selon des grilles harmonisées

**Le diplôme est obtenu par la capitalisation de 4 unités.**

Les compétences attestées par l’ensemble des options sont abordées par tous les candidats dans le cadre du socle commun UC1, 2 et 3. En fonction de l'option ou des options choisies (spécialisation correspondant à l'UC4), elles seront approfondies chez certains partenaires pour correspondre au mieux à la spécialisation.

UC 1 :  Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 Mettre en œuvre un projet d’animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 Conduire une séance, un cycle d’animation ou d’apprentissage dans le champ des activités équestres

UC 4a Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d’apprentissage dans l’option « INITIATION PONEY, CHEVAL »

UC 4b Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d’apprentissage dans l’option « APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE »

UC 4c Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d’apprentissage dans l’option « EQUITATION D’EXTERIEUR »

Détail des options, texte du livret pédagogique :

* **Option A : Initiation poney, cheval** : L’objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d’expertise dans l’initiation aux activités équestres tant auprès d’un public enfant que d’un public adulte. L’enjeu est de fidéliser lors des premières années d’équitation. Cette option est conduite chez Antoine AUGUIN (85) et Baptiste SALAUN (85) pour la réalisation de l'UC4;
* **Option B : Approfondissement technique** : L’objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d’expertise dans l’accompagnement des pratiquants poursuivant un projet de perfectionnement à finalité compétitive ou non. L’enjeu est de favoriser la pratique compétitive participative au sein des clubs et de répondre à la demande de perfectionnement, notamment de la part des publics adultes. Cette option est conduite chez Saumur Action Formation (49) et Baptiste SALAUN (85) pour la réalisation de l'UC4;
* **Option C : Équitation d’extérieur** : L’objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d’expertise dans l’encadrement de l’équitation d’extérieur et de pleine nature s’adressant tant à des pratiquants novices qu’à des pratiquants plus expérimentés, dans le cadre d’une pratique aussi bien ponctuelle que régulière. L’enjeu est de répondre à l’importance de la demande dans ce domaine et au potentiel de développement de ces activités. Cette option est conduite chez Antoine AUGUIN (85) pour la réalisation de l'UC4.

**Accessibilité PSH**

Public Dys : vous êtes concerné ! Vous pouvez bénéficier d’aménagements.

Pour tout public PSH, votre demande d’inscription doit être étudiée, il faut commencer par contacter la DRAJES des Pays de la Loire qui vous renseignera sur la marche à suivre. Cette demande doit être faite au moins 3 mois avant les TEP. Dossier à remplir et à retourner à la DRAJES des Pays de la Loire **ici**

Pour plus de renseignements, contactez la référente Handicap Anne Charbuy.

**Taux de réussite à l’examen :**

2021 : 95%

2020 : 87%

**Taux d’insertion** :

2021 : 95%

**Taux d’abandon :**

2021 : aucun

2020 : aucun

**Taux de satisfaction des bénéficiaires :**

2021 : 95%